



ALLIANCE DE LA BIOLOGIE MÉDICALE (ABM)

Je souhaite par la présente vous informer du déclenchement d'une **grève nationale des laboratoires de biologie médicale du 14 au 16 novembre inclus**, décidée à l'initiative de l'ensemble des syndicats représentatifs du secteur (Biomed, SDB, SLBC, SNMB) et avec le soutien de l'ensemble des acteurs de la profession, principaux groupes et réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba Healthcare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab), tous réunis au sein de l'**Alliance de la Biologie Médicale**.

Cette grève intervient à la suite du recours au 49.3 sur le PLFSS 2023 par le gouvernement, alors que celui-ci contient un article qui risque de désorganiser en profondeur notre filière. En effet, l'article 27 du PLFSS prévoit un rabet durable, des financements de la biologie courante, pour un montant de 250 millions d'euros en 2023 sur les actes de biologie courante, avec d'autres baisses prévues sur les années suivantes. Ce alors même que la biologie a déjà fait réaliser 5,2 milliards d'euros d'économies à la CNAM en 9 ans et n'a cessé de voir son coût diminuer malgré l'augmentation du nombre d'actes réalisés.

La profession ne peut pas rester les bras croisés face à cette ponction dangereuse, injuste et injustifiée : une profession de santé exemplaire participant à 70 % des diagnostics médicaux et représentant moins de 2 % des dépenses de santé ne peut assumer seule 20 % du total des économies demandées pour combler le déficit de la Sécurité Sociale.

Si nous avons bien été reçu par le Gouvernement et l'Assurance maladie ces derniers jours, nos échanges se sont avérés non constructifs pour l'avenir de la filière dans les territoires et la santé des Français, malgré nos nombreuses alertes. À ce stade, le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Comptes Publics et la Caisse nationale de l'Assurance Maladie refusent de nous entendre et de négocier.

C'est, et en dernier recours, face à leur inflexibilité, que cette grève intervient : pour que le gouvernement abandonne son projet mortifère qui, aurait des conséquences néfastes sur la santé publique, l'emploi et surtout, nous contraindraient à fermer des laboratoires de proximité dans les déserts médicaux. Cette situation ferait perdre à de nombreux patients un accès aux analyses médicales de proximité, avec des risques non négligeables de pertes de chance pour eux.

Concrètement, cette grève se manifestera par la fermeture au public de tous les laboratoires de biologie médicale de proximité, **du 14 au 16 novembre 2022, avec une possibilité de reconduction** de la grève.

Ainsi, pendant cette période, les prises en charges des prélèvements ne seront plus assurées.

En cas d'urgence, les patients seront invités à se rendre dans le service d'urgences de l'établissement de santé le plus proche. Chaque laboratoire fermé affichera sur sa devanture les établissements de repli.



Nous continuerons néanmoins de prendre en charge uniquement les échantillons urgents, prélevés au domicile du patient,

Tous les laboratoires partenaires d'établissements de santé continueront de fonctionner normalement **pour les patients pris en charge via un service d'urgences et les patients déjà hospitalisés. Ils seront fermés au public externe.**

Les dialyses continueront quant à elles d'être assurées, au regard du risque pour le patient d'une suspension temporaire des traitements. Les bilans AMP seront également maintenus. Toutefois, concernant les bilans de chimiothérapie, nous invitons les patients à prendre leurs précautions à l'avance.

Nous avons également informé les patients, médecins, infirmiers, établissements de santé et EHPAD avec lesquels nous travaillons pour qu'ils prennent leurs dispositions.

L'ensemble des acteurs de la biologie médicale sont aujourd'hui déterminés à faire entendre leur voix face à un projet injuste et hypocrite porté par les autorités, et face à la rupture unilatérale des accords paritaires qui régulent si efficacement notre secteur depuis 9 ans.

Nous regrettons d'en arriver là mais nous ne pouvons pas nous résoudre à rester passifs quand la survie de la biologie médicale de proximité est en jeu.

Comme elles l'ont toujours été depuis le début, les clés de la résolution de ce conflit sont entre les mains des pouvoirs publics, et particulièrement des ministres des Comptes publics et de la Santé.

Nous ne demandons qu'une chose : la négociation qui nous est refusée depuis des semaines.

L'Alliance de la Biologie Médicale (ABM) fédère l'ensemble des acteurs de la biologie médicale française, représentants syndicaux (Biomed, SDB, SLBC, SNMB) comme réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba HealthCare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab, Unilabs). Parce qu'ils interviennent dans 70 % des diagnostics et décisions médicales, parce qu'ils sont au cœur des politiques de prévention et parce qu'ils sont en première ligne de la gestion des épidémies, les acteurs de la biologie médicale jouent un rôle pivot au service de la santé publique. Chaque jour, les biologistes médicaux agissent au service d'un demi-million de patients, au sein de 4 200 laboratoires de proximité implantés dans tous les territoires. Pionniers d'une révolution scientifique, industrielle et de santé publique, les membres de l'ABM ont pour priorité de maintenir une biologie de proximité qui allie qualité, performance et innovation, au bénéfice de tous les citoyens.